

Rencontres du Réseau National des Cafés Culturels Associatifs

1^{er} et 2 octobre 2016 – Aix en Provence

Compte-rendu établi à l'aide des notes prises par plusieurs participants, les post-it et les documents mis en forme par Christian

Prochaines rencontres

à Cluny du jeudi 24 novembre 18h au dimanche 27 novembre

organisées par le Réseau sur le thème « **Penser nos richesses, panser nos pauvretés** », avec en particulier une réflexion sur la propriété collective.

Jeudi 24 novembre 18h au samedi 26 novembre 17h : journées réflexion et débats

Samedi 26 novembre 18h au dimanche 27 novembre 14h : Rencontres du Réseau

Thème : le fonctionnement du Réseau

Présents

LES HAUTS PARLEURS (Villefranche-de-Rouergue)(Arnaud – Julia - <maxime – Marc)

LES AUGUSTES (Clermont-Ferrand)(Angèle – India – Lou – Pauline)

L'UTOPIQUE Café (Mirecourt – 88) (Laure – Marc)

LA CLEF (Brioude)(Clémence – Hélène – Fabrice)

LE CAUSE TOUJOURS (Valence)(Séverine – Stéphane – Adelaïde – Marie)

LE REMUE-MÉNINGES (Saint-Étienne) (Audrey)

LA P'TITE FABRIQUE SOLIDAIRE (Uzerche)(Julie – Claude – Hadjila – Ingrid – Catherine)

LE LAY T'MOTIV (proche Roanne)(Julia)

LE 3C (Aix-en-Provence)(Sandra – Gilda – Stéphane – Oriane – et un grand nombre de d'autres bénévoles)

L'ÉQUITABLE CAFÉ (Marseille)(Laure – Joris – Mohamed - Jeanne – Virgile)

CAFE EN CREATION (Isabelle – Camille – Nolwen)

LE RALLUMEUR D'ETOILES (Martigues) (Serzette – Julie – Elsa – Géraldine)

L'ENGRENAGE (Charlieu – 42) (Noah – Marie – Diane)

RESEAU DES CAFES CULTURELS ASSOCIATIFS

Invités : Nicolas Rochette (artiste) – Denis Tailedec (Collectif Culture Bar-bars)

Un très bel accueil

Un accueil exceptionnel du 3C, de la chaleur, de la convivialité, de la disponibilité, des sourires, une organisation parfaite, des repas généreux et participatifs, une équipe superbe à la disposition de tous et de chacun pour des rencontres géniales ! Un grand merci à tous !

LA RELATION CAFES ASSOCIATIFS - ARTISTES

Quiz et intervention de Gilda Derouet sur la législation

cf document en annexe

Intervention de Nicolas Rochette, artiste

Intermittent du spectacle, comédien, technicien, musicien, auto-producteur de son groupe et prof de théâtre. A souvent joué au 3C.

L'intermittence est le chômage des artistes → un chômage de base particulier de la part de Pôle emploi.

Professionnel → payé. pas besoin d'être intermittent
(collectif bar-bars dit que pro est celui qui vit de son activité artistique)

Spectateurs ont tendance à ne pas comprendre qu'être artiste est un métier.
Difficile d'être déclaré : un spectacle, quelle que soit sa durée, doit être payé comme s'il durait 12h → dur de régler ça quand on est une petite structure. Tous les artistes ne sont pas aux mêmes conditions → différents cahiers des charges suivant chaque corps de métier. Musicien coûte environ 170€/soir. Système du chapeau est une alternative, pas légale, mais dépendante du public, ce qui met une autre pression sur l'artiste. Certaines structures mettent une rémunération définie qu'elles utilisent pour compléter le chapeau : toujours pas légal. Equitable témoigne qu'ils ont eu un redressement URSSAF plusieurs années auparavant à cause de la rémunération au chapeau. : « en tant qu'artiste et producteur, on apprend à être des contrebandiers ». Quand un artiste dépend d'une boîte de production, si le café ne peut pas le payer énormément, la boîte peut équilibrer avec d'autres dates mieux rémunérées Peu de subventions dans culture « pure », mais de plus en plus dans les petits lieux culturels.

La clef témoigne que toutes les DRAC n'ont pas le même discours sur les licences et que ça vaut le coup de les contacter. Un pro ne peut pas se produire en tant qu'amateur.

Constat du café Les Hauts parleurs qu'il est difficile pour les artistes de trouver des dates : sur environ 80 concerts, ils estiment que 15 sont pros.

Petite fabrique solidaire font peu de dates mais font contrat de session, qu'ils essayent parfois de mutualiser avec d'autres lieux du coin pou réduire les frais kilométriques, droit d'entrée ou chapeau.

« artiste, c'est passion ou métier ; parfois, tu oublies le métier »

Artistes ont souvent besoin de rencontrer d'autres pro, des salles, de la com : petits cafés peuvent contribuer en essayant de faire venir un programmateur ou un journaliste.

Le café La clef encourage à communiquer avec les artistes et sur les pratiques liées à l'accueil. La petite fabrique se demande s'il vaut mieux avoir moins de dates, mieux payées ? Nicolas répond que nous sommes des lieux culturels, mais sans politique culturelle, qu'il nous faut être clairs sur ce qu'on veut transmettre

L'équitable ne veut pas rémunérer amateurs et pro différemment ; les concerts sont la base de leur modèle économique

Les amateurs viennent pour des raisons différentes : le besoin d'essayer la scène, la curiosité...

Le Rallumeurs d'étoiles propose que le chapeau aille au bénéfice d'une cause si l'artiste ne veut pas être rémunéré au chapeau ; la petite fabrique trouve que c'est malhonnête envers l'artiste.

Christian rappelle qu'il ne faut pas croire qu'il n'y a qu'un modèle économique, surtout au niveau des concerts, « on ne peut pas construire un modèle économique sur l'exploitation d'un type de personnes ; cela ne correspond pas à nos valeurs. A tout professionnel on paye des charges sociales. La question pour nous, c'est de faire correspondre le système économique avec nos valeurs »

Intervention de Denis Tailledec (Collectif Culture Bar-bars)

Collectif national : collectif culture bar-bars - réseau des cafés culturels

- > lieux principalement urbains
- > défense de la diversité
- > chansons, expositions, projections de films, partenariat avec festivals ... : offre artistique et culturelle
- > lieux de vies, lien social, échanges, culture
- > 15eme édition du festival (240 lieux – 150000 festivaliers – semaine de novembre)
- >Aspect fédération
- > Axe d'accompagnement des territoires
- > Inventer d'autres modes de dialogues sur le thème de la nuit
- > Election de « maires de nuit » : Nantes, Paris, Toulouse..
- > Renforcer le pouvoir des maires : mise en place d'un « conseil de la nuit » pour les villes de + de 50000 habitants) > actions législatives importantes autour de ce thème
- > Sortie d'un livre « comment organiser un concert ? » fiches techniques + mise en place de formations autour de ce thème
- > Travail avec le réseau FDMA
- > Questions de dynamique touristique

Lieux de moins de 200 places (assos ou pas) : obligation de rémunérer l'artiste (cachet payé)

- > lorsque vrais amateurs (pas de ticket entrée, amateurs issus du département, pas de publicité professionnelle) : activité non lucrative
- > 3 licences entrepreneurs de spectacle: licence lié au lieu, licence lié a la production du spectacle, licence lié à l'agent/tourneur etc..

Licence 1 : formation de 5 jours (formation sur la sécurité) il faut avoir un bac + 3 ou expérience professionnelle

- > Coût employeur d'un artiste : environ 150 €
- > Mise en place d'un fond qui prend en charge entre 20 et 60% sur ce coût
- > Mise en place d'un GIP : groupement d'intérêt public

Voir site : GIP café culture. Ce GIP porte sur tous les spectacles vivants. Etat + collectivités mettent de l'argent /année au GIP. Participent au GIP : pays de la Loire/ Bourgogne/Jura.. Paris, Nantes, Toulouse , Rennes, Dol..

- > Dimension économique/politique..

Pour organiser un événement culturel : Soit :

- > Contrat de session
- > Contrat engagement : il faut passer par le Guso

Concernant le « chapeau » retourné à l'artiste : illégal

- > ne pas le communiquer sur des programmes/site internet/affiches etc..

Infos sur CNV (Centre national des variétés)

SACEM : droits d'auteurs

- musique enregistrée + live

Débats

Nos pratiques atypiques

- + Chapeau généralement
- + GUSO occasionnellement
- + SACEM pour les $\frac{3}{4}$ des cafés
- + artistes plasticiens rémunérés par la seule vente
- + subventions car participation à la vie locale
- + communication

Amélioration des pratiques

- + amélioration de l'accueil : prise en charge des nuitées et repas
- + programmer moins d'évènements
- + mutualisation entre les cafés sur chaque région
- + crowdfunding local
- + sensibiliser les artistes sur les buts de l'association (meilleure communication)
- + ne pas oublier les artistes autres que musiciens : plasticiens, comédiens, auteurs....

Contraintes et limites

- + du lieu
- + économiques
- + implication des bénévoles
- + questionner la nécessité de programmer de nombreux concerts

LA RELATION SALARIES / BENEVOLES

La journée a été organisée avec trois ateliers et des moments de plénières pour mettre en commun.

Des ateliers

- 1 - Que signifie être employeur pour des bénévoles ? Sont-ils prêts à le devenir ? Qu'est-ce que cela implique ? Des idées pour les préparer à cette fonction ?
- 2 - Quelles sont les attentes des salariés et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec la gouvernance du café, avec les bénévoles ? Des idées pour lever les difficultés ?
- 3 - Quelles sont les attentes des bénévoles dans leur relation aux salariés et à la gouvernance ? Des idées pour répondre à ces attentes ?

des éléments du travail des ateliers

- + questionnement sur la passation entre deux postes
- + importance pour les administrateurs de se former à l'embauche et au suivi des salariés

- + flexibilité du poste
- + fiche de poste souvent trop lourde par rapport au temps de travail = intérêt de la clarté et de moins de fonction mieux définies
- + le salarié a besoin d'une forte réactivité des administrateurs
- + attention au sur-investissement du salarié qui peut poser problème à terme
- + nécessité d'un lien de confiance entre salarié et administrateur
- + nécessité de laisser agir le salarié pour les petites décisions
- + porter attention aux limites (temps - fatigue - investissement) des salariés et des bénévoles
- + le collectif peut parfois avoir le défaut que personne ne s'approprie une responsabilité
- + attention au nombre de réunions techniques qui empêchent des réunions sur le projet, sur les valeurs, la réflexion par rapport à la pratique. Utilité des séminaires de une ou deux journées annuellement ou chaque semestre.

service civique

- + trop de suivi formel de la part des administrateurs
- + relation salariés/bénévoles : prendre du temps pour relation aux bénévoles lorsque le café se développe ; attention à l'égo important de quelques bénévoles ; faire confiance au bénévole et prendre en compte ses propositions, les mettre en discussion.
- + nécessité d'une réunion de coordination salariés/administrateurs chaque mois ;
- + importance d'organiser des formations, tant pour les salariés que pour tous les bénévoles : anticiper par un projet annuel de formation tout en gardant une capacité d'improvisation.
- + importance d'établir des compte-rendu des réunions des instances de gouvernances et des séminaires de travail et qu'ils soient facilement accessibles à tous.
- + distinguer ce qui relève du poste (sa définition et sa pérennité) de ce qui relève des aides à l'emploi. C'est un poste permanent de salarié, non un poste aidé, même si les deux appellations se superposent.

temps partiel subi

- + besoin d'un minima
- + quelle organisation pour pérennisation des postes ? Quelle volonté pour chercher des subventions ? Mais faut-il penser la pérennisation des postes avec des subventions toujours fragiles et qui peuvent faire que le café soit dépendant ?
- + penser à la stabilité nécessaire des salariés par un salaire et un CDI, ce qui rend indépendant et stable dans la vie de chacun

relations salariat/bénévolat

- + le salarié peut-il exercer du bénévolat dans le même lieu et la même structure qui est son employeur ? La question se pose au moins sous deux aspects : dans le rapport à l'URSSAF sur le travail déguisé, et dans les rapports salarié/employeur et salarié/association.

Le principe général qui prévaut est que tout citoyen est libre de s'investir où et comment il souhaite. C'est donc une question d'organisation, de clarté et de transparence (voire d'inventivité) nécessaire à anticiper :

- = avec le contrat de travail : point à vérifier juridiquement ;
- = avec le règlement intérieur ;
- = avec un planning salarié et planning bénévole ;
- = avec des tâches différenciées et choisies entre salariat et bénévolat ;
- = avec un suivi par un administrateur.

+ présence du/des salariés dans les réunions d'instances de gouvernance et coordination commissions des bénévoles : prévoir les modalités dans le règlement intérieur ou un compte-rendu de l'instance de gouvernance.

légitimité

+ traiter la question de légitimité : le salarié permanent acquiert des compétences, connaît l'ensemble du fonctionnement, peut devenir « expert » dans le fonctionnement du café au quotidien : cela peut poser des difficultés au bénévole de ne pas se sentir légitime.

+ les administrateurs sont légitimes car élus

+ comment concilier les différentes légitimités du salarié « expert » du quotidien, de l'administrateur élu, du bénévole investi ?

+ comment traduire ces légitimités dans la communication interne et la communication externe ?

+ comment organiser une stabilité si les bénévoles et salariés changent trop vite ?

gouvernance

+ organiser un renouvellement des instances de gouvernance, incitation aux bénévoles pour qu'ils s'y investissent, en portant attention à garder une permanence : éviter un groupe restreint identique sur plusieurs tout autant qu'un renouvellement total permanent.

+ clarifier régulièrement les valeurs de l'association et les orientations, en particulier sur des points à enjeux forts :

= appel à subventions ou non ? de manière limitée ou non ? Intérêt de bénéficier de plusieurs subventions (même faibles) de plusieurs financeurs plutôt qu'une subvention importante d'un seul financeur ?

= penser le salariat : pérennisation des postes ou pas ?

= relation aux artistes : rémunérer leurs prestations et de quelle manière ?

la bienveillance comme agir collectif

+ organiser la prise de conscience et la compréhension par chacun des limites des autres : limites de l'engagement, limites temporelles, limites nerveuses, limites corporelles, etc.

+ créer de la clarté dans les rôles et missions de chacun ;

+ prévoir et tenir des formations gratuites

+ pointer la difficulté à ne pas reproduire les schémas sociaux traditionnels dans la relation salarié/employeur, salarié/bénévole, repérer les normes qui nous sont imposées ou induites

+ organiser une alternance salarié / bénévole : qu'un bénévole puisse devenir salarié, qu'un salarié puisse devenir bénévole, qu'un bénévole puisse devenir administrateur, qu'un salarié puisse devenir administrateur, etc.

+ organiser de la clarté dans le lieu de subordination.

+ organiser la connaissance de tous les postes et rôles pour que chacun comprenne que rien n'est simple.

+ comment repérer les oppositions et les conflits, les mettre en paroles : le conflit est dans la vie, inhérent à l'action, et nos cafés au fonctionnement pluriel et complexe vivent des conflits en permanence. Le conflit devient problème seulement s'il n'est pas repéré et énoncé.

- + organiser de la souplesse et du soutien pour le quotidien de chacun
- + valoriser ce que fait chacun
- + permettre à ce que chacun ait les moyens de porter et diffuser les orientations et valeurs de l'association et du projet

DU GENERAL

« le nez dans le guidon »

Le fonctionnement de nos cafés, dynamique et complexe, nous entraîne tous dans une sur-occupation et une énergie nécessaires à chaque instant. Comment organiser de la prise de la distance ? Comment « perdre du temps à en gagner » ? Avoir « le nez dans le guidon » et être toujours sur-occupé est aussi un moyen facile pour ne pas réfléchir à son action.

De la fatigue...

Les tâches salariées comme bénévoles dans nos cafés sont fatigantes tant physiquement que nerveusement : service au bar, accueil des publics, des artistes et intervenants, des groupes, relation bénévoles/salariés, surveillances du lieu et de fonctionnement, déroulé des activités, communication, gestion financière : comment considérer cette fatigue inéluctable pour chacun ?

Du refus du binaire opposé

Nos fonctionnements et nos diversités nous entraînent le plus souvent à poser les questions de manière binaire : salariat ou bénévolat, engagement ou passivité, bénéfique ou déficit, CDD ou CDI, responsabilité ou négligence, etc. Il est important d'apprendre à raisonner avec le ET inclusif qui permet toujours de trouver un tiers, un troisième permettant de dépasser les impasses.

De la transmission

Nos cafés ont vocation à agir dans la durée ; les bénévoles, salariés, administrateurs se succèdent, se remplacent, poursuivent l'action de leurs prédécesseurs. En ce sens il est primordial de penser la transmission pour chacun et globalement. La transmission se conçoit dès la création du projet.

De l'échange dans la pratique

Rappel de l'intérêt que chaque salarié, chaque bénévole puisse, une fois ou plusieurs, œuvrer dans un autre café sur une ou deux journées, rencontrer ainsi d'autres fonctionnements, d'autres modes d'organisation, d'autres problématiques et prendre du recul sur son propre engagement.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Agrément service civique

Géré à tour de rôle (La clef au démarrage, le Remue-méninges ensuite, La petite Fabrique solidaire actuellement) l'agrément service civique nécessite de se former préalablement pour le service auprès de tous. La petite Fabrique Solidaire arrêtera en novembre 2017 : quelle café prend le relai en se déclarant en novembre à Cluny, en se formant avec la petite fabrique solidaire toute l'année pour agir ensuite ?

Fonctionnement

Nos rencontres de Aix en Provence n'ont pas traité du fonctionnement du Réseau : à mettre à l'ordre du jour à Cluny : Christian, Fabrice et Joris préparent cette question.

Prochaines rencontres 2017

Nos prochaines rencontres à Cluny en novembre 2016 devront décider du programme 2017 : quels cafés volontaires, sur quels thèmes pour le rencontre de printemps et la rencontre de fin septembre/début octobre ?

Penser la complexité collectivement

Le Réseau des cafés, en lien avec le Réseau des crefad, propose l'organisation de formations « penser la complexité collectivement ». Les prochaines formations se déroulent à Bordeaux et à Marseille d'ici la fin de l'année (voir le site ou demander infos au Réseau). Qui serait volontaire pour 2017 ?